

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'informations de la Commune d'Aiglemont – N°54 – septembre 2015

ÉDITO DU MAIRE

Initié dès 2002, le nouveau projet des Marliers devient enfin une réalité. Inutile de revenir sur toutes les procédures qui ont fait perdre beaucoup de temps et par conséquent du retard dans l'accueil de nouvelles familles. Je viens de signer les deux premiers de construire, signal du démarrage du programme de construction nécessaire au maintien, voire l'augmentation raisonnable du nombre d'habitants.

Des constructions, ce sont des emplois non délocalisables chez nos artisans, de l'activité économique dans le négoce des matériaux et, de tout cela, notre département en a bien besoin !

Les deux chantiers seront situés le long de la rue de Gaulle, sur les premiers terrains viabilisés. La SEAA commercialise ces parcelles et il reste sept lots disponibles sur cette première tranche. Un effort particulier sur le prix de vente valable jusqu'au 30 décembre 2015 attirera à n'en pas douter d'autres amateurs.

**Votre maire et Conseiller régional,
Philippe DECOBERT**

CHASSE COMMUNALE

La commune a lancé une adjudication pour conclure un nouveau bail de chasse, le précédent étant arrivé à échéance. La chasse communale a été divisée en trois lots correspondants à trois territoires distincts.

Quatre candidatures ont été reçues.

Après ouvertures des plis cachetés, les deux lots principaux (184 ha) ont été adjugés à l'association des chasseurs d'Aiglemont qui avait fait la meilleure proposition.

Le troisième lot (14 ha) a été attribué à M Maubant, pour des questions de sécurité conformément aux recommandations de la Préfecture.

VOIE PUBLIQUE

L'espace public est ouvert à l'usage de tous. Son aménagement puis son maintien en état relèvent bien sûr de la collectivité qui en est propriétaire. Toutefois, il est rappelé que chacun doit en respecter la propreté et y préserver la liberté de circulation.

On retiendra par exemples deux points à corriger :

Les déjections d'un chien doivent être ramassées par son propriétaire. Lors de votre promenade matinale vous ne faites que passer dans la rue mais pensez à ceux qui y vivent, aux enfants qui y jouent...

Également, les poubelles doivent être retirées de la voie publique après la collecte. Une poubelle laissée sur le trottoir impose au piéton de prendre le risque de marcher sur la chaussée. Placée dans la rue, elle constitue un obstacle à éviter pour les véhicules...

D'autre part, les sacs de collecte de tri, dits sacs jaunes, ne doivent être déposés sur les trottoirs au plus tôt la veille au soir du ramassage indiqué sur le calendrier que vous avez reçu dans vos boîtes à lettres. Quelques exemplaires du calendrier sont encore disponibles en mairie pour les personnes ne l'ayant plus.

Merci pour votre sens civique et la qualité du cadre de vie!

LE LOTISSEMENT DE LA CRESSONNIERE BIENTOT ACHEVE

Le dernier terrain à bâtir du lotissement de la Cressonnière vient de trouver preneur. Au total ce sont 15 lots qui ont été aménagés par la commune favorisant l'accueil de nouvelles familles.

Il ne reste qu'à terminer la voirie, ce que la commune va entreprendre prochainement, pour la grande satisfaction des premiers occupants.

Cette opération devrait démarrer prochainement avec la mise à niveau des regards d'assainissement, la confection de trottoirs et de places de stationnement et enfin la pose d'un tarmac sur l'ensemble de la voie.

DESSERTE DE BUS

Le Maire a été interpellé à de nombreuses reprises concernant la desserte des bus sur la Commune : les bus sont bondés, les horaires ne sont pas respectés, quelques retards sont constatés.

Ces problèmes pénalisent fortement les habitants d'Aiglemont et en particulier les élèves qui fréquentent les établissements scolaires de Charleville-Mézières.

Le Maire a donc contacté le vice-président chargé des transports à la Communauté d'Agglomération Charleville-Mézières/Sedan, pour trouver une solution à ces problèmes. Suite à cette intervention il est prévu qu'un bus supplémentaire circule le matin à 9 h 30 au départ du Pôle de Santé.

DECHETS VERTS

Depuis l'arrêt de la collecte hebdomadaire des déchets verts les apports à la déchetterie d'Aiglemont ont beaucoup augmenté. La benne est souvent pleine et les visiteurs déposent parfois leurs branchages et autres végétaux au sol.

Sollicitée sur le sujet, la Communauté d'Agglomération, chargée de la collecte et du traitement des déchets, a répondu qu'une benne supplémentaire serait déposée par le prestataire avant la fin du mois de septembre.

AGENDA

30 septembre : date limite d'inscription sur les listes électorales pour voter en décembre 2015.

11 octobre : exposition Arts-Créatifs (salle polyvalente)

18 octobre : marche organisée par Alicia (départ 9h)

31 octobre : brocante dédiée à l'enfance (salle polyvalente)

11 novembre à 11h : commémoration de l'Armistice de 1918

14 novembre : repas du football-club

15 novembre : cyclo-cross

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est très bien passée. Les effectifs avoisinent les 150 élèves répartis de la façon suivante :

Petite et moyenne section (classe de Mme Bonnano) : 22

Moyenne et grande section (classe de Mme Rigane) : 25

CP (classe de Mme Lambert) : 24

CE1 (classe de Mme Redont) : 22

CE2 – CM1 (classe de Mme Fernandes) : 26

CM1 - CM2 (classe de Mme Hascher) : 26

L'école participera à l'action de l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) avec une dictée qui aura lieu le 12 octobre et un cross organisé le vendredi 16 octobre. Une collecte de dons sera faite pendant cette semaine.

ELECTIONS DECEMBRE 2015

Le 17 décembre 2014, l'Assemblée nationale a adopté la nouvelle carte des régions. Ces nouvelles régions entreront en vigueur le 1er janvier 2016.

Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015 afin d'élire les conseillers de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

Les Ardennais désigneront 11 élus parmi les 169 que comptera la future assemblée (47 pour l'Alsace, 73 pour la Lorraine et 49 pour la Champagne-Ardenne)

LISTES ELECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire (en cas de déménagement par exemple)

Attention ! Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales pour voter en décembre 2015 aux élections régionales, les demandes d'inscription sont exceptionnellement recevables jusqu'au 30 septembre 2015 !

POUR CONTACTER LA MAIRIE :

Tél. 03.24.33.36.80

Fax. 03.24.59.99.36

courriel : mairie@aiglemont.fr

site internet : www.aiglemont.fr

Directeur de la publication de ce bulletin :
Philippe DECOBERT,
Maire d'Aiglemont

RENTREE DES ASSOCIATIONS

À Aiglemont, de nombreuses associations vous permettent de pratiquer des activités sportives et culturelles variées pour tous les âges.

Par exemple, le club de Ju-jitsu traditionnel propose de découvrir et d'essayer ce sport, à l'occasion d'une démonstration qui aura lieu le samedi 10 octobre 2015 à 18h (salle d'arts martiaux, entrée libre).

Un cours d'initiation ouvert à tous aura aussi lieu le mercredi 17 octobre 2015 de 19h15 à 21h.

MIEUX CONNAITRE LA « REGION GRAND EST »

A partir du 1^{er} janvier 2016, la France métropolitaine comptera 13 régions (Corse comprise) au lieu des 22 qui existaient jusqu'alors.

La région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine s'étendra sur environ 57 00 km². Nous seront plus de 5,5 millions d'habitants dont on ne connaît pas encore le nom ! Il s'agira de la 6^{ème} région la plus peuplée. La plus grande agglomération sera celle de Strasbourg (476 000 habitants) qui accueillera le chef-lieu de région. L'agglomération de Reims arrive au 5^{ème} rang (210 000 habitants).

Notre région représentera plus de 7,6% de la production de richesse nationale ! Elle se classe pour cela au 4^{ème} rang devant le Nord-Pas de Calais-Picardie.

ANIMATION A LA BIBLIOTHEQUE : CAFE LECTURE

Le premier mercredi de chaque mois de 17h à 18h, venez parler, découvrir ou redécouvrir des livres dans une ambiance détendue autour d'un café.

Apportez le roman, la bande dessinée, le document que vous souhaitez partager ou venez en auditeur afin de guider vos prochaines lectures.

Prochaines dates du "Café Lecture" : les mercredis 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre 2015. L'animation est assurée par Claire de Waey, conseillère municipale.

KINGS OF KERRY AUX JOURNEES DU PATRIMOINE GOURMAND

Nous pouvons regretter le manque de visiteurs lors des journées du patrimoine gourmand. Peut-être à cause du festival de marionnettes ?

La qualité des animations était pourtant là avec Kings of Kerry, un groupe montant reprenant U2 et un artiste belge bourré d'énergie, Monte-Cristo.

Souhaitons que notre village ne devienne pas un village dortoir et que la prochaine édition rencontre plus qu'un succès d'estime.